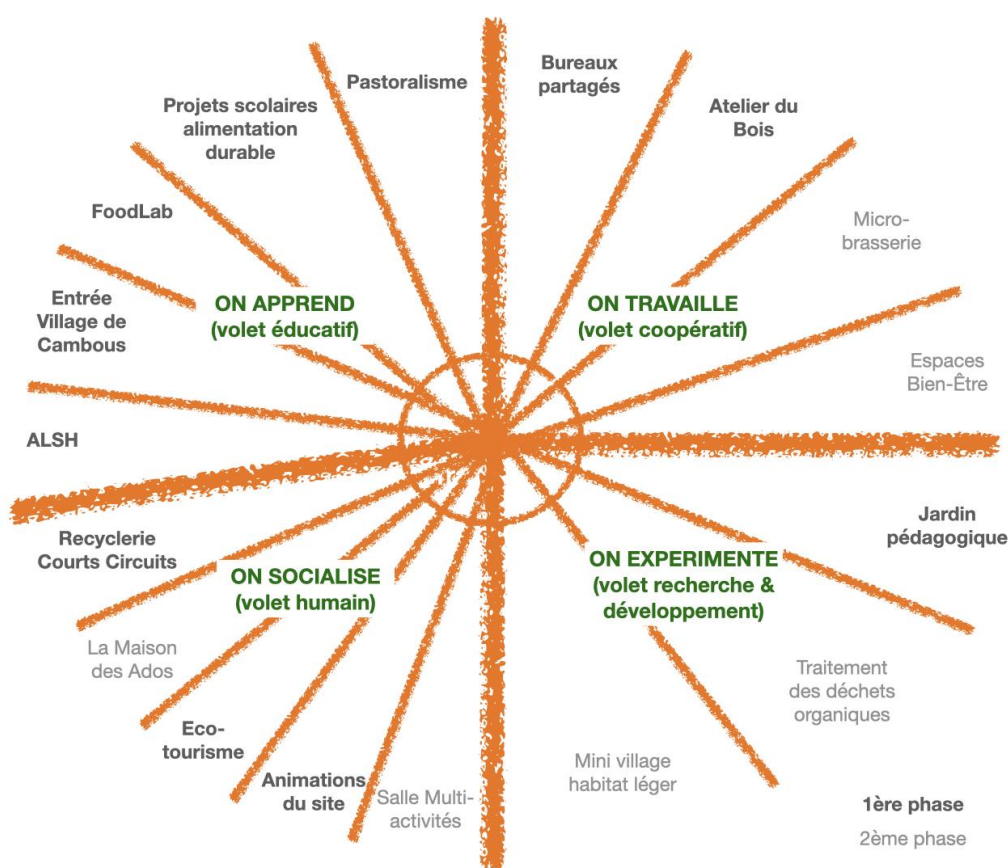


Lettre d'information n°2 du Projet de Tiers-lieu*

Cette lettre d'information est la deuxième d'une longue série, enfin on l'espère. Elle doit permettre aux personnes qui nous « suivent » d'être régulièrement informées de l'état d'avancement du projet.

N'hésitez pas à la partager, ou mieux, d'être le colporteur de nos avancées, avec vos voisins, votre famille, vos amis. C'est en élargissant le cercle que nous pourrions amplifier la dynamique actuelle, au bénéfice des citoyens du bassin de Londres et du causse violien. Alors, merci à vous !



Le tiers-lieu, un lieu où on apprend, on travaille, on expérimente et on socialise tout un programme ! Et ce n'est pas fini !

* Les **tiers-lieux** désignent des espaces dans lesquels s'incarne la volonté d'une **communauté de citoyens** d'aller vers un monde meilleur. Ils redessinent avec bon sens, coopération et solidarité le territoire dans lequel ils sont ancrés, et se positionnent au cœur des échanges entre les acteurs publics, les acteurs privés et les citoyens. En 2022, 3500 tiers-lieux existent en France sous l'égide du Ministère de la Cohésion et des Territoires.

Avancement du projet

Le projet de Tiers-lieu agro-écologique, nourricier et culturel avance...

L'équipe projet a rencontré en septembre les élus de Viols en Laval et ceux de Viols-le-Fort. En octobre, ce sont les élus de Saint-Martin de Londres qui ont pu nous challenger sur le projet. Les rencontres sont toujours des occasions pour partager et écouter nos interlocuteurs ; c'est d'autant plus important que le projet n'est pas ficelé d'avance et qu'il peut s'enrichir.

N'est-ce pas d'ailleurs le principe du tiers-lieu de construire ensemble pour expérimenter ?

C'est pourquoi nous allons ajouter de manière plus précise les actions en faveur de l'éco-tourisme et les animations que nous envisageons.

Les rencontres vont continuer en ce mois d'octobre, notamment pour échanger avec le conseiller départemental du canton dont nous dépendons. Ce sera ensuite au tour de la Communauté de Communes du Grand Pic Saint-Loup de nous faire part de ses remarques.

Et d'autres rencontres sont prévues dans le futur proche avec des acteurs locaux de différents secteurs et aussi avec les Tiers-lieux existants afin de tisser des liens, pour faire ensemble et avancer bien entourés.

Le projet est aujourd'hui découpé en deux phases : une première qui pourrait démarrer en prenant en compte la situation existante des lieux avec quelques aménagements légers et une seconde, plus lointaine, qui nécessiterait des travaux plus conséquents.

On va avancer progressivement en prenant le temps de bien faire les choses.

Création de l'association

Les statuts sont rédigés et l'assemblée générale constitutive de l'association "La Source" va pouvoir avoir lieu.

La date est fixée au **mercredi 26 octobre à 18h30**.

Vous êtes tous invités à y participer.

L'assemblée générale aura lieu à la **salle du stade à Saint-Martin de Londres**.

Toutes les personnes intéressées par le projet pourront le soutenir en devenant adhérentes de l'association, pour la modique somme de 5€/an. Nous allons utiliser les services de [HelloAsso](#), la plate-forme qui accompagne les associations.

Vous avez envie que vos enfants puissent aller au centre de loisirs sur le site de Roussières ?
Vous avez envie de pouvoir travailler et échanger sur le site ?
Vous avez envie de réfléchir à l'économie des ressources ?
Et plein d'autres choses encore....

Rejoignez-nous ! Tout simplement en devenant adhérent de l'association !

Et n'hésitez pas à parler du projet autour de vous et à communiquer notre email :

lasource34380@gmail.com

Toutes les idées sont les bienvenues pour enrichir le projet et le faire avancer.

Vous avez des idées ? Des besoins ? De l'énergie à partager ?
Rejoignez-nous ! Venez vivre de fabuleux moments de partage et de construction !

Info de dernière minute : dans sa séance délibérative du lundi 17 octobre, le Conseil départemental de l'Hérault a voté favorablement pour le lancement d'un appel à projet sur le site de Roussières. Selon l'expression du département, le projet devra intégrer une «démarche transversale d'intérêt collectif» avec vocation à «favoriser l'éducation à la citoyenneté».

Notre projet actuel est proche de cet objectif, même si nous savons que nous aurons sûrement des ajustements à faire.

C'est promis, on vous en dit plus dans la prochaine lettre d'info !

**« Un lieu de ressources et de transitions
pour améliorer nos modes de vie sur le territoire »**

* * * * *
_ _ _ _ _

Pour s'inscrire à la lettre d'info du projet, une seule adresse : lasource34380@gmail.com